

LA RUE FACE A L'ANC ET AU GOUVERNEMENT EN TUNISIE

Hajer GUELDICH

*Maître de conférences à l'Institut des études juridiques
et politiques de Kairouan*

Référence : GUELDICH (H.), « La rue face à l'ANC et au gouvernement en Tunisie », in BEN M'RAD (sous direction), *La rue et le printemps arabe*, ATEP, FSJPST, le 2 novembre 2013.

La colère de la rue contre l'Assemblée nationale constituante et contre le gouvernement de coalition, à la tête duquel se trouvait le parti islamiste Ennahdha, ne date pas seulement du début de l'année 2013. Elle a éclaté peu après l'élection de l'Assemblée nationale constituante¹. Mais cette colère a connu son apogée au mois de février 2013 suite à l'Assassinat de Chokri Belaid, précisément le 6 février 2013.

Cette colère s'est encore accentuée et s'est encore accrue suite à un deuxième événement qui a secoué la Tunisie, celui de l'assassinat, le 25 juillet 2013, d'un deuxième homme politique, cette fois membre élu de l'ANC, Mohamed Brahmi.

Un effet foudroyant de manifestations et de contre-manifestations s'est vite propagé aux quatre coins du pays surtout au mois d'août 2013. Ce fut des manifestations massives qui ne rappellent pas moins celles consécutives aux gouvernements Ganouchi I et II, arguant de l'illégitimité de ses ministres et revendiquant l'élection d'une Assemblée constituante dont la tâche principale sera celle de préparer une nouvelle constitution pour le pays.

Ce qui distingue le mouvement contestataire de 2013 du peuple tunisien par rapport à celui de 2011 et outre les revendications sociales, économiques, politiques, (etc.) ce fut son intensité

¹ Avant l'assassinat de Chokri Belaid, il y a eu le meurtre de Lotfi Naguedh, président de l'Union régionale des agriculteurs de Tataouine et coordinateur provisoire de Nidaa Tounes à Tataouine, qui est mort le 18 octobre 2012, en marge d'affrontements entre ses partisans et des manifestants proches d'Ennahdha.

Selon un représentant du parti de Nida Tounes, Lotfi Naguedh est mort après avoir été tabassé lors d'une attaque de manifestants pro Ennahdha contre le siège du syndicat Union régionale de l'agriculture et de la pêche (URAP) qu'il dirigeait. Les versions étaient contradictoires, le porte-parole du ministère de l'Intérieur a assuré que la victime avait été terrassée par une crise cardiaque. Mais l'un des responsables du service de presse de Nida Tounes a déclaré que même s'il s'agit d'une crise cardiaque, elle est directement liée à l'attaque que Lotfi Naguedh a subie. Cet événement, le premier en son genre, depuis l'accession de la troïka au pouvoir, fut controversé et avait contribué au début de crise de légitimité contre le pouvoir en place depuis alors un an.

(plus de poids populaire), sa durée (plus de trois semaines consécutives) et ses objectifs réalisés (moins satisfaisants et moins convaincants que ceux de 2011).

Mais que signifie la rue en sciences politiques ?

Quand on parle de « rue » en sciences politiques, nous évoquons plus précisément une partie de l'opinion publique qui se manifeste dans la rue, à travers des protestations ou des manifestations populaires.

La manifestation est sans doute la forme la plus commune d'expression politique, tant dans les pays démocratiques, où elle s'ajoute aux formes les plus conventionnelles de participation comme le vote, que dans les pays non démocratiques, où elle accompagne les tentatives de révolte et de renversement. Une manifestation est également un acte collectif se prononçant en faveur ou en défaveur d'une opinion politique ou pour d'autres causes. Des actions de manifestation peuvent inclure des blocages ou des sit-in. Les manifestations peuvent être pacifiques ou violentes, ou peuvent être non violentes et se terminer par des actes violents aux dépens des circonstances.

Dans la plupart des pays démocratiques, les constitutions et les lois permettent les manifestations et la liberté de se regrouper, qu'elles considèrent comme un droit et un contre-pouvoir. Certes, parfois ce mouvement de rue est auparavant drainé par quelques mouvements de canalisation et parfois les médias le provoquent à travers le tapage médiatique.

En Tunisie, ce qui fut unique et atypique en 2013, deux ans après les événements du 14 janvier 2011, c'était la spontanéité des mouvements contestataires, des foules immenses viennent manifester dans les rues des différentes villes et villages de la Tunisie, tous unis pour une Tunisie libre².

C'est dans ce cadre que l'on peut poser les questions suivantes :

² Les événements de l'année 2013 étaient très exceptionnelles, très inattendues et avaient façonné la contestation de la rue d'une façon non prévue, ajoutant une catégorie supplémentaire, d'une nature hybride, à celles exposées par Pr. Hatem M'rad, dans son article « La transition de l'opinion en Tunisie », écrit en 2011 et où il évoque ce qui suit : «... la rue n'est pas toujours le peuple, tout comme le peuple abstrait n'existe pas. Il y a une distinction entre *la rue des révolutions*, qui était notamment en Tunisie, jusqu'au 14 janvier, représentative du peuple dans son ensemble, et exprimait l'intérêt général, la chute d'une dictature et *la rue des transitions démocratiques*, lieu des manifestations des revendications catégorielles, où les foules sont toujours suspectées d'être sous l'influence de certaines parties occultes, ennemies du véritable peuple, qui a déjà fait sa révolution. En ce cas, la rue n'est plus le peuple mais le fait de groupes particuliers », M'rad (H.), « La transition de l'opinion en Tunisie », in *La transition démocratique à la lumière des expériences comparées*, colloque ATEP à la FSJPST du 5 au 7 mai 2011, Tunis, 2012, page 318.

Quelle est la place du recours à la rue parmi les formes classiques de la participation politique ? Quel sens donner à la violence qui, parfois, accompagne la protestation ? Pourquoi la colère du peuple tunisien ne s'est-elle pas dissoute deux ans après les événements du 14 janvier 2011 ? Quelles étaient les revendications du peuple tunisien après l'élection de l'ANC le 23 octobre 2011 ? Quelles en sont les attentes ? Et quels résultats ont-ils été obtenus jusque là ?

Pour répondre à ces questions, il est utile de passer en revue l'actualité et de se rappeler les faits marquants de l'année 2013.

Trois dates symboliques avaient déclenché le plus de manifestations dans les rues de notre pays : le 6 février 2013 (date de l'assassinat de Chokri Belaid), le 25 juillet 2013 (date de l'assassinat de Mohamed Brahmi) et le 24 octobre 2013 (date du meurtre de 6 membres de la Garde nationale à Sidi Ali Ben Aoun, par des groupes présumés terroristes).

C'est au cours de l'année 2013, que les vagues de manifestations contre l'ANC et contre le gouvernement ont été les plus marquantes, depuis les élections du 23 octobre 2011. Chaque tentative de parvenir à un terrain d'entente entre le gouvernement dominé par le parti islamiste Ennahdha et l'opposition, chaque date symbolique, est désormais précédée d'un attentat ou d'affrontements meurtriers.

1- Assassinat de Chokri Belaid le 6 février 2013

Chokri Belaid, une figure politique de l'opposition³, a été assassiné par balles le 6 février 2013 alors qu'il sortait en voiture de son domicile à El Menzah. Il est transporté d'urgence à la clinique Ennasr, où plusieurs personnalités politiques et culturelles se sont rassemblées.

Ce meurtre déclencha alors de nombreuses manifestations dans tout le pays⁴. Le soir même, le chef du gouvernement, Hamadi Jebali, annonça la dissolution du gouvernement, son remplacement par un autre gouvernement de technocrates, et fit part de l'organisation d'élections à aussi brève échéance que possible⁵.

³ Son parcours et sa réputation de militant ne sont pas à refaire, incarnant les valeurs de la révolution, de la démocratie, de la modernité et de la tolérance, il est parti à l'âge de 48 ans, laissant derrière lui, amertume, regrets et frustration.

⁴ En signe de protestation contre cet assassinat, les bureaux d'Ennahdha à Sfax, Monastir, Béja, Gafsa et Gabès sont brûlés et saccagés. Les manifestants demandaient le départ du gouvernement Hamadi Jebali ainsi que de la troïka, en dénonçant leur incompétence.

⁵ Le lendemain, Ennahdha désavoua son numéro deux et refusa le gouvernement de technocrates.

Le 7 février 2013, l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) déclara une grève générale pour le 8 février sur tout le territoire tunisien. Le même jour, la dépouille de Chokri Belaïd est transportée de la maison de la culture de Djebel Jelloud au cimetière du Djellaz en présence de centaines de milliers de tunisiens⁶.

Le 26 février 2013, le ministre de l'Intérieur annonça que le meurtrier présumé est identifié alors que quatre complices, appartenant à un groupe religieux radical, ont été arrêtés⁷.

Plusieurs voix tunisiennes, et de façon générale la majorité des partis politiques, ont attribué la responsabilité politique de l'assassinat au gouvernement de la troïka, en raison de son laisser-faire face au climat de violence politique, climat favorisé par Ennahdha et la Ligue de protection de la révolution.

2- Assassinat de Mohamed Brahmi le 25 juillet 2013

Pour la deuxième fois en quelques mois au cours de l'année 2013, un dirigeant d'un parti de gauche tunisien a été assassiné. Mohamed Brahmi a été abattu le jeudi 25 juillet 2013⁸ de onze balles tirées à bout portant alors qu'il sortait de chez lui, à la cité El-Ghazela. Ses meurtriers ont pu s'enfuir en scooter et n'ont pas été identifiés.

Tous les partis membres de la coalition du Front populaire, auquel appartenait Mohamed Brahmi, ont appelé à la désobéissance civile, la chute du gouvernement dominé par les islamistes d'Ennahdha, la dissolution de l'Assemblée nationale, la création d'un gouvernement de salut public et la grève générale le jour de l'enterrement du martyr.

⁶ Les funérailles de Belaïd étaient mémorables, des centaines de milliers, voire plus d'un million de Tunisiens ont tenu à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure et se sont rassemblés au cimetière du Jellaz. Des funérailles symboliques ont été organisées dans les villes et les villages de tout le pays. Des centaines de manifestations ont sillonné les rues à travers tout le pays, et les voix se sont élevées en signe de protestation contre ce crime abject.

⁷ Les autorités ont attribué l'assassinat aux jihadistes extrémistes, désignés plus tard comme appartenant au groupe d'Ansar Chariâa, une organisation classée, désormais, terroriste depuis le mois d'août 2013. Et c'est Kamel Gadhgadhî qui était désigné par les autorités sécuritaires comme étant le tireur présumé, alors que le ou les commanditaire(s) de ce crime n'ont pas été identifiés. Seuls quelques uns des complices ont été arrêtés.

⁸ Cet assassinat survient le jour d'anniversaire de la proclamation de la république en Tunisie. Un deuxième assassinat ayant provoqué de très vives réactions en Tunisie, notamment dans sa ville natale, Sidi Bouzid, le point de départ de la révolution de 2011, où le gouvernorat a été incendié, et à Tunis où des rassemblements ont eu lieu.

L'opposition tunisienne a revendiqué le 13 août 2013⁹ des dizaines de milliers de manifestants à Tunis, maintenant la pression sur les islamistes au pouvoir dont elle réclame la démission depuis l'assassinat de Brahmi, ce qui a provoqué une profonde crise politique.

Le rassemblement avait lieu face à l'Assemblée nationale constituante (ANC), centre de la contestation et alla durer plus de trois semaines, depuis l'assassinat du député Mohamed Brahmi le 25 juillet 2013. Le Front de salut national, une coalition d'opposants allant de l'extrême gauche au centre droit, a pour sa part annoncé le début d'une campagne "Dégage", visant les responsables régionaux nommés par Ennahdha¹⁰.

Plusieurs milliers de Tunisiens ont manifesté à Bab Saadoun aux portes de Tunis, avant de défiler jusqu'à la place du Bardo, devenue théâtre de protestations quasi permanentes depuis la mort du député, le 25 juillet 2013, pour les trois semaines qui suivirent.

3- Meurtre de 6 membres de la garde nationale le 24 octobre 2013

Six membres de la Garde nationale tunisienne¹¹ et deux terroristes présumés étaient morts mercredi 24 octobre 2013 dans des affrontements à Ounaïssia, dans la délégation de Sidi Ali Ben Aoun (région de Sidi Bouzid), quelques jours à peine après des violences similaires près de Béja (à Gbolat) et qui avaient coûté la vie à deux agents des forces de l'ordre¹².

⁹ Le choix du 13 août est symbolique, cette date marquant l'adoption, en 1957, d'une législation accordant aux femmes des droits sans pareil dans le monde arabe. Les islamistes d'Ennahdha sont sans cesse accusés de vouloir revenir sur ces acquis.

¹⁰ Cette coalition prépara aussi « une mobilisation générale pour la semaine du départ » (du gouvernement) à partir du 24 août 2013. Elle réclama la dissolution de la Constituante et un gouvernement composé d'indépendants. Toutefois, Ennahdha a rejeté toutes ces revendications. Les islamistes insistaient sur leur légitimité issue de la Constituante élue en octobre 2011 mais dont les travaux ont pris près d'un an de retard, faute de consensus sur la Constitution. Ennahdha mobilisa ainsi ses partisans et ne comptait pas laisser la rue aux opposants. Ces manifestants revendiquaient le maintien des « institutions transitoires » issues des élections d'octobre 2011, une légitimité fort contestée par un nombre important des citoyens.

¹¹ Les six gardes nationaux tués sont un capitaine, un lieutenant, deux sergents-chefs et deux caporaux.

¹² Ces affrontements intervenaient alors que le pays attendait toujours à 18H00 une allocution du Premier ministre Ali Larayedh, initialement prévue pour 11H00 heure de Tunis. Ali Larayedh est censé s'engager à démissionner pour permettre le début d'un dialogue national entre la troïka au pouvoir, menée par les islamistes, et l'opposition, visant à sortir d'une profonde crise politique. Une crise qui alla par la suite s'accroître avec les événements de Chaambi et l'assassinat de soldats tunisiens par des présumés terroristes. Les gens qui étaient déjà dans la rue étaient très choqués et avaient exprimé leur colère.

Une manifestation et des funérailles symboliques en hommage aux martyrs de la Garde nationale ont été organisées, lundi 28 octobre 2013, à l'avenue Habib Bourguiba, à Tunis, par le Syndicat national des forces de sûreté intérieure (SNFSI)¹³.

Un élan de solidarité et de soutien des forces de l'ordre a vu le jour à partir du 25 octobre 2013, avec des manifestations de la population dans la plus part des villes tunisiennes, manifestations auxquelles des écoliers, des lycéens, des étudiants avaient, par ailleurs, participé. Les mouvements de la population dans la rue étaient, pour une partie spontanés, mais aussi sous l'impulsion de certains partis politiques (surtout ceux de l'opposition), de l'UGTT, du mouvement Tamarroud, des médias et des réseaux sociaux comme facebook, mais aussi des événements qui ont eu lieu en Egypte, pendant l'été 2013¹⁴, et qui avaient eu pour conséquence la chute du mouvement islamiste, l'emprisonnement de Mohamed Morsi et l'accession de l'armée au pouvoir, un scénario qui n'avaient pas eu lieu en Tunisie, mais qui avait influencé le paysage politique dans notre pays, d'une manière indirecte.

L'assassinat de Chokri Belaid avait choqué les tunisiens. L'assassinat de Mohamed Brahmi a ensuite plongé la Tunisie dans une grave crise politique qui a paralysé ses institutions et entravé l'économie. Une situation chaotique et incertaine que la Tunisie n'avait jamais connue auparavant.

Quelles sont alors les causes (I) et les conséquences (II) de ces événements dramatiques dans l'histoire politique de la Tunisie ? Et quelles sont les aspirations des tunisiens qui se sont manifestés dans la rue tout au long de cette année 2013 (III) ?

¹³ Les forces de l'ordre, soutenues par les citoyens, venus en grand nombre exprimer leur solidarité aux gardiens de la république, ont défilé sur l'avenue centrale de la capitale, en promettant de continuer de se battre pour le maintien de la stabilité et de la paix en Tunisie.

¹⁴ Après une crise politique qui a duré plusieurs mois, le général Sissi a déchu Morsi de ses pouvoirs mais des violences avaient éclatées entre les partisans du président déchu et les forces de l'ordre. La journée la plus meurtrière était le 4 août 2013. Les forces de l'ordre lancèrent leur assaut sur les places Rabaa al-Adawiya et Nahda, au Caire, où campaient depuis plus d'un mois des milliers d'islamistes pour réclamer le retour de Morsi. Le bilan officiel fait était de 578 morts, dont 535 civils, et plus de 3.500 blessés dans le pays. Les Frères musulmans évoquent 2.200 morts et plus de 10.000 blessés.

L'Etat d'urgence est déclaré et un couvre-feu imposé dans la moitié des provinces égyptiennes, dont celles du Caire et d'Alexandrie. Le lendemain, 15 août 2013, la police fut autorisée à tirer à balles réelles sur les manifestants attaquant des biens publics ou les forces de l'ordre. La situation s'est encore empirée les mois qui suivirent et le pays ne s'est toujours pas rétabli de ses blessures.

I- Les causes : une crise politique économique et sociale grave et aggravée

A- Crise économique et financière

Au cours de l'année 2013, le pays vit au-dessus de ses moyens, son endettement a dépassé le seuil du tolérable, l'inflation galopante a atteint le niveau de l'insupportable, la baisse du dinar devient réellement préoccupante. On peut compléter ce tableau en ajoutant que l'administration fut paralysée avec les manifestations, les contestations populaires et les sit-in, sans parler du taux de chômage qui ne cesse de progresser, de l'impuissance du gouvernement et de la détresse de la population. Les difficultés annoncées sont bien connues. Elles sont même devenues banales, conséquence d'une politique économique erronée basée sur l'endettement, non pour investir, mais pour financer une consommation intérieure.

B- Crise sociale

La situation sociale dans le pays, consécutive à la situation de crise économique, est plus qu'alarmante. D'autant plus que les tunisiens se sont divisés en deux, ceux qui encouragent et supportent les islamistes modérés et radicaux et ceux qui supportent les démocrates libéraux et laïques. Le rejet de l'autre et la violence sous toutes ses formes deviennent le mot d'ordre.

Les questions de Djihad en Syrie, d'immigration clandestine, de viols et de criminalité organisée s'ajoutent à une inégalité sociale manifeste.

C- Crise politique

Le gouvernement provisoire tunisien est de plus en plus contesté. La transition politique se passe dans la douleur et les institutions démocratiquement élus ne convainquent plus le peuple tunisien, dont la majorité est devenue allergique à la politique et au fait politique. Les citoyens commençaient à perdre confiance en la classe politique et ne rataient pas les occasions pour manifester leur mécontentement.

D- Crise sécuritaire

L'équipe gouvernementale qui a servi sous la troïka a été accusée d'avoir failli sur le plan sécuritaire, avec l'essor de la mouvance salafiste déstabilisant régulièrement le pays depuis janvier 2011.

Evoquant la découverte de nombreuses caches d'armes et ateliers de fabrication d'explosifs dans plusieurs régions du pays, les dirigeants des syndicats des forces de sûreté se posaient des questions sur les activités de certaines associations religieuses, caritatives ou de prédication qui disposent de fonds importants et de provenance douteuse.

La stabilité du pays est menacée. Des cellules terroristes avaient pris le temps de s'implanter dans plusieurs gouvernorats, alors que la Brigade antiterroriste (BAT) manquait d'équipements et que le gouvernement ne sembla pas accorder l'importance requise à ce grave problème qui menaçait (et menace toujours) la stabilité même du pays et la pérennité de l'Etat.

Les groupes armés en Libye sont loin d'être sous-contrôle et influencent directement et indirectement la paix et la sécurité dans notre pays. Depuis ce pays voisin, des associations soutiennent les réseaux terroristes en Tunisie, notamment Ansar Chariâ. Les terroristes disposent d'armes très sophistiquées que même les forces de sécurité n'ont pas. De surcroît, ils prennent pour cible les forces sécuritaires pour que celles-ci paniquent et leur laissent le champ libre pour s'installer dans les villes. Un aveuglement sécuritaire et stratégique qui s'ajoute au manque de volonté politique pour agir efficacement contre ces réseaux terroristes.

II- Les conséquences : lancement du dialogue national et concessions du gouvernement en place

A- Démission du chef de gouvernement Hamadi Jebali

Pour calmer la colère de la rue et de l'opposition, suite à l'assassinat de Chokri Belaid, le Premier ministre et son gouvernement avaient alors démissionné et le parti Ennahdha avait accepté de lâcher tous les ministères de souveraineté pour les concéder depuis à des personnalités dites apolitiques et neutres.

A l'époque, et dès le jour même de l'assassinat de Belaïd, Hamadi Jebali voulait débloquer la situation de l'impasse dans laquelle s'est trouvé subitement le pays en proposant la formation

d'un nouveau gouvernement composé de technocrates, mais devant le refus catégorique de son propre parti, Ennahdha, il a préféré démissionner.

Toutefois et à la surprise générale, plus particulièrement celle de la famille du martyr Chokri Belaïd, ce fut Ali Laârayedh qui a été promu du ministère de l'Intérieur à celui de chef de gouvernement. Rached Ghannouchi, chef du parti islamiste affirmait, en ces mêmes moments *«qu'Ennahdha se porte bien, et ne cèdera jamais le pouvoir tant qu'elle bénéficie de la confiance du peuple et de la légitimité des urnes »*.

Cette fois, l'opposition espéra lancer un mouvement de protestation plus vaste. Nidaa Tounès, l'une des principales formations face aux islamistes, demanda alors la dissolution de l'Assemblée nationale constituante. Elle exigea également la démission du gouvernement et surtout l'organisation immédiate d'élections.

Les revendications sont à peu près les mêmes du côté du Front populaire, la coalition de gauche à laquelle appartenaient Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi, mais aussi au Parti républicain, où de nombreux cadres ont annoncé leur démission collective.

D'un point de vue sécuritaire, la mort de Chokri Belaïd a été un tournant pour la Tunisie qui a vécu d'autres situations marquées par des terroristes. Certains observateurs ont accusé le gouvernement de la Troïka, surtout le parti islamiste d'Ennahdha, de permissivité face à ces groupes extrémistes qui ont émergé depuis la révolution causant des dizaines de morts et de blessés dans les rangs de l'armée et de la Garde nationales.

B- Lancement du dialogue national

Le dialogue national a eu lieu le 25 octobre 2013, sous l'égide du Secrétaire général de l'UGTT, de la secrétaire générale de l'UTICA, du Président de la Ligue tunisienne pour les droits de l'homme et du doyen de l'ordre des avocats, après avoir été reporté à maintes reprises. Il visait à former un gouvernement d'indépendants dans les trois prochaines semaines (à partir du 25 octobre 2013) et à adopter la future Constitution après un mois. Il devait ainsi résoudre une crise politique qui paralysa le pays depuis l'assassinat, fin juillet 2013, de l'opposant Mohamed Brahmi. Le lancement de ces négociations a été retardé plusieurs fois, car l'opposition estima ne pas avoir reçu de garanties suffisantes sur la démission à venir du Premier ministre Ali Larayedh.

C- Engagement du chef de gouvernement Ali Larayedh à démissionner

Sous la pression de la rue, des associations, des mouvements contestataires et des différentes composantes de la société civile, le parti Ennahdha s'est enfin engagé à partir¹⁵ et à céder la place à un gouvernement de technocrates en signant, au début du mois de novembre 2013, une « feuille de route » approuvée par les principaux partis réunis¹⁶. De plus en plus contestée, tandis que l'assemblée est paralysée depuis trois mois, la coalition au pouvoir n'avait guère d'autre choix. Mais cet engagement pris sous la contrainte tarda à se concrétiser.

Attendue toute la journée, repoussée d'heure en heure, l'intervention du premier ministre a fini par avoir lieu mercredi 30 octobre 2013 en début de soirée. Dans une courte déclaration devant la presse, Ali Larayedh a réitéré l'engagement d'Ennahdha « *sur le principe de renoncer au gouvernement dans le cadre de la complémentarité des différentes phases de la feuille de route* », tout en précisant : « *nous ne nous soumettrons à personne* ». Ces phases portaient sur la démission du gouvernement sous trois semaines à compter de la date du démarrage du dialogue national en contrepartie de la promesse d'achever la Constitution, de rédiger la future loi électorale et de mettre sur pied la prochaine instance indépendante chargée de préparer le prochain scrutin.

Par conséquent, une partie des aspirations du peuple pour lesquelles il est descendu dans la rue pendant plusieurs jours, voir plusieurs semaines au cours de l'année 2013, fut réalisée. Reste à voir la concrétisation de l'ensemble de ces engagements¹⁷.

Il faut dire qu'entretemps, la situation sociale et économique s'est trouvée entièrement paralysée au vu de l'absence de confiance aussi bien de la part des hommes d'affaires nationaux que de la part des bailleurs de fonds et des investisseurs étrangers, sans oublier la colère grandissante des masses populaires et de l'opposition face aux violences accrues et la multiplications des actes de terrorisme en Tunisie¹⁸.

¹⁵ Il a fallu, également, voir en face le scénario égyptien qui a enregistré la destitution du régime des Frères musulmans et du président Mohamed Morsi pour qu'Ennahdha se résolve à accepter de vrais compromis menant aux consensus pour les processus constitutionnel et gouvernemental en Tunisie.

¹⁶ Laissant la place à un nouveau gouvernement formé de personnalités compétentes et indépendantes, dirigé par Mehdi Jomâa, et suite au dialogue national parrainé par le Quartet.

¹⁷ La Constitution tunisienne fut adoptée le 27 janvier 2014, les membres de l'ISIE ont été désignés et ont prêté serment le 15 janvier 2014 et l'ANC a commencé de discuter le projet sur la loi électorale en séance plénière, le 7 avril 2014.

¹⁸Après quelques jours de la prise de service du nouveau gouvernement, Kamel Gadhgadh, présumé meurtrier de Belaïd a été abattu par les forces de l'ordre, lors de l'opération sécuritaire de Raoued.

III- L'ESPOIR : les attentes du peuple tunisien pour une Tunisie unie et un avenir meilleur

A- Plus de sécurité

La sécurité et la paix priment toute autre revendication de type politique, économique ou social, car elles devancent toutes les autres.

Sans paix, l'économie est vulnérable, le tourisme est handicapé, la vie au quotidien devient insupportable. Néanmoins, la sécurité et la paix durable relancent l'économie, rétablissent la confiance et préparent le terrain à la prospérité.

B- Plus de prospérité

Après des années de tyrannie et de despotisme, le peuple tunisien espère pouvoir enfin tirer profit des richesses de son pays, une richesse qui a été pour de longues années extirpée, détournée et réduite à néant.

La souffrance et la pauvreté ont ravagé des centaines de milliers tunisiens, se trouvant livrés à eux-mêmes, sans ressources financières, sans vie digne d'un être humain. Pourtant, la relance économique est faisable dans le cadre d'une meilleure planification, une meilleure utilisation de nos ressources humaines, une justice fiscale et une politique de vigilance et d'austérité par rapport aux dépenses publiques.

C- Plus de justice sociale

La justice sociale et une meilleure répartition des richesses ont été l'une des revendications majeures du soulèvement populaire qui a eu lieu le 14 janvier 2011. Deux ans après, les plus riches s'enrichissent encore et encore, les plus pauvres s'appauvrissent de plus en plus. Le fossé se creuse et les écarts de richesses deviennent flagrants.

Plusieurs membres des familles de Belaïd et Brahmi ont réagi à l'exécution de Kamel Gadhgadhi, meurtrier présumé de Chokri Belaïd et de Mohamed Brahmi, tout en affirmant que ce dernier aurait pu être capturé vivant, pour pouvoir connaître la vérité et remonter jusqu'aux commanditaires.

Les régions internes demeurent toujours aussi pauvres et aussi marginalisées qu'auparavant, contrairement aux attentes des tunisiens. Il est temps d'entreprendre de grandes réformes fiscales et financières, d'imaginer de grands projets et de lancer le développement dans les régions qui en ont très peu bénéficié depuis l'indépendance.

D- Plus de démocratie

Les institutions de transition démocratique, fondées sur l'Etat de droit, le respect des libertés publiques et privées, la garantie des droits de l'être humain, la citoyenneté participative, la transparence et la lutte contre la corruption, l'indépendance de la justice, des médias, des forces de sécurité et de l'ordre, des instances électorales, etc. ne sont pas encore achevées. L'espoir des tunisiens est énorme par rapport à tous ces chantiers encore à ciel ouvert. Ceci dit, les tunisiens ne cessent de rêver d'un avenir meilleur et d'un pays plus prospère à léguer aux générations futures.

CONCLUION :

Les tunisiens sont sortis dans la rue en 2011, en 2012 et en 2013 pour protester contre la tyrannie, pour récolter liberté, dignité et démocratie, pour réclamer une constitution nouvelle et ensuite pour demander la démission des trois partis au pouvoir, mettant en exergue l'échec du gouvernement de la troïka et l'inefficacité de l'ANC.

Quel bilan peut-on faire de cette période transitionnelle d'à peine trois ans ?

Le bilan est mitigé, certains diront chaotique et catastrophique, tous les indicateurs sont au rouge. Ce tableau est indéniablement peu reluisant, l'espoir est néanmoins encore permis pour que notre économie se redresse. La relance économique est tributaire d'une sortie de crise politique. Elle dépend aussi d'un regain de sécurité, et d'un apaisement du climat social. Autant de volets indissociables.

Le gouvernement qui sera aux commandes, une fois le consensus obtenu, doit avoir une vision globale pour que ce dispositif marche en symbiose, jusqu'à la fin de cette transition la tenue des élections. Quant au véritable chantier économique, il ne pourra être ouvert que sous un mandat politique durable.

En attendant le retour à la normale, le combat du peuple et de la rue continue...